

Règlement de la manifestation «Ré Tour Handisport » Samedi 20 et dimanche 21 mai 2017



Le Comité Départemental Handisport de la Charente-Maritime organise une balade à vélo, handbike (vélo à main pour personnes paraplégiques et tétraplégiques), tricycle, tandem et vélopousseur (vélo accroché derrière un fauteuil roulant) dans les rues et sur les pistes cyclables de l'île de Ré, le samedi 20 mai et le dimanche 21 mai 2017.



Chaque participant devra venir avec son matériel **en bon état** et équipé de tous les équipements de sécurité obligatoires (sonnette, éclairages, catadioptrés, **casque, fanions pour les handbikes**, ainsi que son [matériel de réparation dont une chambre à air adaptée à la taille des pneus](#)).



La balade cyclotouriste se fait dans **un cadre de loisir, et en aucun cas dans un objectif de compétition**. Pour un confort optimal, chaque participant se verra remettre un gilet jaune ainsi que les numéros d'appel d'urgence. Les bénévoles de l'organisation seront présents en première position (ouvreur), dans le milieu et en dernière position (serre file) pour encadrer le groupe. **Les participants devront obligatoirement s'insérer dans ce groupe entre l'ouvreur et le serre file. Le code de la route devra être respecté, ainsi que les consignes de sécurité complémentaires données par l'organisation.** La manifestation ne bloquera pas la circulation au niveau des intersections.

L'ensemble des participants sera encadré par des bénévoles qui s'engagent à faire respecter le code de la route, et porteront des gilets orange.

Cette manifestation est consacrée à la découverte de l'île de Ré par son réseau cyclable et ses divers aménagements spécifiques aux vélos. L'objectif est également de sensibiliser la population locale et les participants « valides » au mouvement handisport et **d'insuffler un dynamisme au cyclisme handisport** en montrant les différents outils utilisés pour la pratique de cette activité sportive (handbike, tandem, tricycle,...). Cet évènement a aussi pour but de mettre en valeur le patrimoine et les équipements adaptés de l'île de Ré. Il fait, de plus, la promotion du label « Tourisme et Handicap ».

Le nombre maximum de participants est fixé à 100 personnes.

\$ Cette manifestation sera ouverte à tous (famille, amis...), et sera payante, à hauteur de **70€** comprenant :

- les frais d'inscription
- les lots d'accueil
- les repas du samedi midi et dimanche midi
- le repas de gala du samedi soir
- les visites prévues
- les rapatriements de matériel
- le rapatriement des participants avec leur vélo si besoin

A compter du **mardi 16 mai**, aucun remboursement ne pourra être effectué suite à un désistement.



Sur les deux jours, les sportifs parcourront entre 43 et 85 kilomètres.

Tous les participants doivent choisir un parcours par journée dans le dossier d'inscription :

Samedi : (côté Nord)

Parcours très long (50 km) Parcours Moyen (32.5 km) Parcours court (25 km)

Dimanche : (côté Sud)

Parcours long (35 km) Parcours court (18 km)

Dans le souci d'une sécurité optimale et pour que chacun se fasse plaisir, **il sera constitué 4 groupes d'environ 25 :**

LE SAMEDI :

- 1 ou 2 groupes sur le parcours très long (en fonction de la demande), roulant à 2 vitesses différentes
- 1 ou 2 groupes sur le parcours moyen (en fonction de la demande), roulant à 2 vitesses différentes
- 1 groupe sur le parcours court roulant à une allure tranquille

LE DIMANCHE :

- 3 groupes sur le parcours long roulant à 3 vitesses différentes (rapide, moyenne, lente)
- 1 groupe sur le parcours court roulant à une allure tranquille

Chaque groupe sera repérable grâce à une couleur de t-shirt différentes.

Les participants inscrits dans un groupe s'engagent à respecter la vitesse de ce groupe, et à porter le t-shirt fourni.

Ces groupes seront constitués pour répondre au mieux à la demande de chacun. Dans un souci d'organisation, **le comité se réserve cependant le droit de « reclasser » les participants dans un autre groupe que celui demandé.**

Dans tous les cas aucun participant ne doit changer de groupe sans en discuter avec les responsables de la manifestation au préalable.

Programme du week-end

Samedi	Départ du Village de La Couarde: Par groupe, à partir de 8h30	Parcours Très long 50 km	Parcours long 31 km	Parcours court 25 km
		Loix - Ars en Ré- Phare des Baleines - Les Portes en Ré (Maison du Fier) - Ars - La Couarde	Ars en Ré- Les Portes en Ré (Maison du Fier) - Ars - La Couarde	Loix - Ars en Ré (transport aller retour jusqu'à la maison du Fier en minibus) - La Couarde
	Ravitaillement à Ars en Ré - Pique Nique à la maison du Fier			
	Arrivée en fanfare entre 15h30 et 16h, suivie du cocktail offert par le Lion's Club avec accueil des partenaires et dégustation d'huitres			
Dimanche	Départ du Village de La Couarde: Par groupe, à partir de 8h30	Parcours long 35 km	Parcours court 18 km	
		Sainte Marie- Rivedoux - La Flotte-St Martin- La Couarde	Gros Jonc- St Martin- Le Bois Henri IV - La Couarde	
		Ravitaillements: Rivedoux et La Flotte	Ravitaillement St Martin	
	A partir de 12h: Retour sur La Couarde suivi du repas en commun			

Wilfried Ossah,
Président du Comité Départemental Handisport 17

